

9 DEC. 2015

DÉCISION DG n°2015- 337 du

portant nomination auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire
« RTU Baclofène dans le traitement de la dépendance à l'alcool »
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** la décision DG n°2015-304 du 7 octobre 2015 portant création d'un Comité scientifique spécialisé temporaire « RTU Baclofène dans le traitement de la dépendance à l'alcool » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DÉCIDE

Article 1er : Sont nommés membres du Comité scientifique spécialisé temporaire « RTU Baclofène dans le traitement de la dépendance à l'alcool » jusqu'au 8 décembre 2016.

M. ABRAMOVICI (Francis)
M. AKNINE (Xavier)
M. AUTHIER (Nicolas)
Mme BECCHIO (Mireille)
M. GRANGER (Bernard)
Mme GRAS-CHAMPEL (Valérie)
M. KIRITZE-TOPOR (Paul)
M. MAGNIN (Claude)
Mme VORSPAN (Florence)

Article 2 : Le directeur des médicaments en neurologie, psychiatrie, antalgie, rhumatologie, pneumologie, ORL, ophtalmologie, stupéfiants est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

9 DEC. 2015

Eric DÉLAS



Directeur général adjoint